

**L'impact des accords de commerce et d'investissement sur le travail décent et le développement durable : Le rôle des syndicats dans l'influence des politiques commerciales**

Atelier de renforcement des capacités pour les points focaux des CLN

Format : Hybride <sup>15</sup>

et <sup>16</sup> mai 2023

Abuja, Nigeria

**Un aperçu du lien entre le commerce, l'agenda de l'OIT pour le travail décent et l'Agenda 2030 pour le développement durable : Implications pour les femmes et les jeunes**

Trenton Elsley

Directeur exécutif, Labour Research Service

15 mai 2023

# Idées clés

- Nexus
- Commerce
- l'agenda du travail décent de l'OIT
- Agenda 2030 pour le développement durable
- Implications pour les femmes
- Implications pour les jeunes
- Quel est le rôle du syndicat dans tout cela ?

# Nexus

- Où ces concepts se chevauchent-ils ou se rencontrent-ils ?
- Comment ces concepts interagissent-ils ?

# COMMERCE

- Le commerce international, le mythe du libre-échange, les marchés ouverts, la trajectoire historique du commerce international pour l'Afrique, les économies périphériques, l'extraction des ressources, les exportations de produits de base et la faible valeur ajoutée, la réorganisation de la production et l'essor des chaînes de valeur, les développements contemporains

du commerce et la crise de l'OMC.

# Agenda 2030 pour le développement durable



<https://sdgs.un.org/goals#implementation>

# Les quatre piliers de l'agenda du travail décent de l'OIT

- 1) promouvoir l'emploi et l'entreprise
  - 2) garantir les droits au travail
  - 3) étendre la protection sociale
  - 4) promouvoir le dialogue social
- ❖ le genre comme thème transversal.

**LRS** Labour  
Research  
Service





# Comment le programme Decent L'agenda de travail s'inscrit-il dans le cadre du développement durable ?

Brochure de l'OIT, mai 2017, consulté le 11/05/23 à l'adresse suivante [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-lisbon/documents/event/wcms\\_667247.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-lisbon/documents/event/wcms_667247.pdf)



International  
Labour  
Organization

**LRS** Labour  
Research  
Service

# Commerce formel et économies informelles

- L'Afrique a la **proportion la plus élevée d'emplois informels** dans le monde, à savoir 85,8 %. En outre, 89,7 % des femmes font partie de la main-d'œuvre informelle, contre 82,7 % des hommes. Les jeunes et les personnes âgées ont également des niveaux élevés d'emploi informel : 94,9 % des personnes âgées de 15 à 24 ans et 96 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont employées dans le secteur informel. Comme le montrent ces chiffres, les **discussions sur l'économie informelle touchent la majorité des Africains**.
- "une **approche fondée sur les droits** met l'accent sur l'inclusion, la protection et l'autonomisation des personnes qui dépendent de l'économie informelle, tandis qu'une **approche fondée sur les entreprises** met l'accent sur l'importance de la déréglementation, de la libre

# entreprise et d'un environnement favorable".

Libérer le secteur informel dans la ZLECA, Amadou Sow (PNUD) dans The Futures Report : MAKING THE AfCFTA WORK, p95/96, AfCFTA Secretariat, consulté le 14/05/2023 sur [https://au.int/sites/default/files/documents/39689-doc-ss\\_afcftafuturereport.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/39689-doc-ss_afcftafuturereport.pdf)

# L'AfCFTA et les femmes et les jeunes dans le commerce

"Ce qui ressort clairement des travaux préparatoires, c'est que **les défis auxquels sont confrontés les femmes et les jeunes dans le cadre du commerce transfrontalier sont différents** de ceux auxquels sont confrontés les autres commerçants." - TRALAC, décembre 2022

Consulté le 14/05/23 à l'adresse suivante : <https://www.tralac.org/documents/resources/factsheets/4736-afcfta-factsheet-architecture-of-the-afcfta-protocol-on-women-and-youth-in-trade-december-2022/file.html>

# La femme et la jeunesse

"...on ne voit pas très bien pourquoi les besoins des femmes commerçantes devraient être négociés en même temps que ceux de la jeunesse africaine. La jeunesse africaine est confrontée à de nombreux défis différents et uniques, parmi lesquels le chômage et le manque d'éducation sont les plus graves. La plupart de leurs problèmes (et les réponses requises) ne sont pas directement liés au commerce, du moins pas au sens où on l'entend dans le contexte de l'AfCFTA. **Une meilleure gouvernance commerciale n'est pas le point de départ des politiques liées à la jeunesse ; pour les femmes commerçantes, elle l'est**". - Harzenberg & Erasmus, juillet 2022

Consulté le 14/05/2023 à l'adresse suivante : <https://www.tralac.org/blog/article/15667-women-in-trade-in-the-afcfta-what-the-protocol-provide.html>

# Les femmes dans le commerce

"Le protocole devrait répondre aux **contraintes et aux obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées** lorsqu'elles font du commerce sur le continent. Il créera un environnement qui permettra aux femmes d'utiliser l'AFCFTA en accédant à des marchés plus larges, en améliorant leur compétitivité et en participant aux chaînes de valeur régionales." - Secrétariat de l'AFCFTA

Consulté le 14/05/23 à l'adresse suivante : <https://au-afcfta.org/trade-areas/women-in-trade/>



# Que dit l'AfCFTA jusqu'à présent ?

## 1 Preamble of the AfCFTA Agreement

*"RECOGNISING the importance international security, democracy, human rights, **gender equality**, and the rule of law for the development of international trade and economic cooperation." (Emphasis added)*

## 3 Article 27(2)(d) of the Protocol on Trade in Services

*"State Parties agree, where possible, to mobilise resources, in collaboration with development partners, and implement measures, in support of the domestic efforts of State Parties, with a view to, inter alia ... improving the export capacity of both formal and informal service suppliers, with particular attention to micro-small and medium size, **women and youth** service suppliers." (Emphasis added)*

## 2 Article 3(e) of the AfCFTA Agreement

*"The general objectives of the AfCFTA are to ... promote and attain sustainable and inclusive socio-economic development, **gender equality** and structural transformation of the State Parties." (Emphasis added)*

# Les femmes dans le commerce

"Lorsque l'AfCFTA disposera d'un tel protocole, il sera possible d'**aligner les mesures et les politiques nationales des États parties et de les orienter dans la même direction**. Un engagement global à l'échelle du continent permettra de donner la priorité à la mise en œuvre d'obligations visant à aider les femmes commerçantes de manière ciblée.

Les **communautés économiques régionales (CER)**, qui continueront à fonctionner une fois que la zone de libre-échange des Amériques sera opérationnelle, participeront alors à cette entreprise. C'est tout à fait nécessaire ; l'essentiel du commerce intra-africain de marchandises

continuera à se faire dans le cadre des ZLE des CER. **Elles sont les éléments constitutifs de l'AfCFTA**". - Harzenberg & Erasmus, juillet 2022

# Comment comprendre l'interaction entre l'AfCFTA et la question des femmes dans le commerce ?

- Il semble raisonnable de supposer que les modèles d'inclusion et d'exclusion des femmes dans l'économie nationale d'un État membre de l'AfCFTA se **reproduisent** dans les communautés économiques régionales (CER) auxquelles ces États membres sont parties.
- Étant donné que la zone de libre-échange des Amériques englobe les mêmes États membres et les mêmes communautés économiques régionales, on peut raisonnablement supposer que ces schémas se reproduiront une fois de plus.
- En fait, si les femmes sont généralement plus discriminées que d'autres groupes ou si elles sont confrontées à davantage d'obstacles sexospécifiques à la participation que d'autres groupes, on peut

raisonnablement supposer que leur participation pourrait même diminuer au fur et à mesure que l'on s'oriente vers le commerce d'exportation, qui exige probablement des niveaux d'information, des opportunités, des ressources et des capacités d'accès plus élevés que le commerce intérieur.

# Que pourrait contenir un protocole sur les femmes dans le commerce ?

"Sur quoi devrait porter le protocole de l'AfCFTA sur les femmes dans le commerce ?

Une partie de la réponse réside dans le fait qu'il devrait s'attaquer aux défis persistants auxquels sont confrontées les femmes dans le commerce et apporter des solutions en termes d'amélioration de la **gouvernance des frontières et de facilitation du commerce**.

Des **institutions continentales et nationales adaptées** devraient être créées pour mettre en œuvre les obligations, supprimer les dysfonctionnements généraux et contrôler le respect des règles.

Les problèmes rencontrés par les femmes commerçantes ne sont pas seulement une autre manifestation des **barrières non tarifaires (BNT)** ;

ils sont de nature **systemique**". - Harzenberg & Erasmus, juillet 2022



# La nature de la relation entre les femmes et l'AfCFTA

- 1) Femmes en relation directe avec le commerce en tant que propriétaires de PME et d'entreprises plus grandes)
- 2) Femmes en relation indirecte avec le commerce par le biais de l'emploi ou du chômage



# Comment le secrétariat de l'AfCFTA conçoit-il l'inclusion ?

"...dès le départ, l'**AfCFTA sera piloté par les PME**. Les règles actuelles de promotion de l'investissement et les engagements spécifiques des pays africains dans le secteur des services révèlent l'**hypothèse implicite selon laquelle les entreprises qui traversent les frontières sont grandes et disposent de ressources importantes**. Les seuils d'investissement restent généralement élevés, les formalités sont lourdes et les incitations sont généralement accordées aux investisseurs répondant à des critères très stricts. Le succès de l'AfCFTA nécessitera une réflexion approfondie, des ajustements aux réformes et la négociation de protocoles supplémentaires afin de s'assurer que les règles, les processus et les coûts intègrent des **fourchettes et des**

**seuils que les PME peuvent satisfaire et utiliser.** L'objectif ultime est que de nombreuses PME deviennent des multinationales africaines prospères grâce au commerce intra-africain.

Le rapport sur l'avenir : MAKING THE AfCFTA WORK, p86, Secrétariat de l'AfCFTA, consulté le 14/05/2023 sur [https://au.int/sites/default/files/documents/39689-doc-ss\\_afcftafuturereport.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/39689-doc-ss_afcftafuturereport.pdf)

# Implications pour les femmes

Quelles ont été jusqu'à présent les implications du commerce international pour les femmes en Afrique ?

La meilleure approche est que le protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce **intègre les** questions de genre dans la ZLECAF. Cela inclut l'intégration d'une perspective de genre dans toutes les questions liées au commerce de l'AfCFTA en vue d'atteindre l'égalité des sexes et d'éliminer toutes les formes de discrimination.  
(TRALAC)

Consulté le 14/05/2023 à l'adresse suivante : <https://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.html>

Concept utile : **barrières commerciales différenciées selon le sexe**



**LRS** Labour  
Research  
Service

# Comment pouvons-nous soutenir les femmes et les jeunes dans le commerce ?

Résultats de 26 consultations nationales sur les femmes dans le commerce, de consultations régionales des parties prenantes pour les femmes et les jeunes dans le commerce, et de la conférence inaugurale de l'AfCFTA sur les femmes et les jeunes dans le commerce (tenue en Tanzanie en septembre 2022) facilitée par le Secrétariat de l'AfCFTA.



**Access to trade finance**



**Access to trade information**



**Data-aggregation on women and youth in trade**



**Capacity building**



**Strengthen women and youth traders networks and partnerships**



**Public procurement**



**Integrating women and youth in regional value chains**



**Support informal women and youth traders**



**Participation of women and youth in trade negotiations**

Architecture du protocole de l'AfCFTA sur les femmes et les jeunes dans le commerce, TRALAC, consulté le 11/05/23 à l'adresse <https://www.tralac.org/documents/resources/factsheets/4736-afcfta-factsheet-architecture-du-protocole-afcfta-sur-les-femmes-et-les-jeunes-dans-le-commerce-decembre-2022/file.html>

**LRS** Labour  
Research  
Service



# À quoi pourrait ressembler un protocole ?

La plupart des dispositions proposées pour les femmes dans le commerce ne se distinguent pas des dispositions qui pourraient bénéficier à n'importe quel sous-groupe.

- a) Améliorer l'accès à l'éducation, au développement des compétences et à la formation aux techniques commerciales ;
- b) Accroître l'accès aux débouchés commerciaux aux niveaux national, régional et international ;
- c) améliorer l'accès aux compétences numériques, à l'apprentissage numérique et aux possibilités de commerce électronique ;
- d) améliorer l'accès à l'information sur les barrières tarifaires et non tarifaires et sur les opportunités de marché ;
- e) simplifier l'accès au financement et aux instruments de financement du commerce ;
- f) améliorer l'accès aux services de santé, à l'assurance maladie et à la sécurité physique contre les conflits et la violence ;

Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec le ministère namibien de l'industrialisation et du commerce (MIT), novembre 2022 -  
consulté le 14/05/2023 à l'adresse suivante

<https://www.uneca.org/stories/women-entrepreneurs-and-youth-information-sharing-on-afcfta-and-the-protocol-on-women-and>

La question est donc de savoir dans quelle mesure ces dispositions viseront les femmes en particulier.

Dans quelle mesure les dispositions influenceront-elles (réguleront-elles) les résultats du marché du travail et de la participation au commerce dans les économies nationales des États membres ?

À quoi les États membres seront-ils prêts à souscrire à cet égard ?





# La jeunesse

Démographie - l'économie politique d'une population jeune

Une population jeune est une chance en ce sens qu'elle dispose de ressources abondantes, contrairement à de nombreux autres pays dont la population est vieillissante, mais elle constitue également une menace pour la stabilité sociale et politique si les pays ne sont pas en mesure de faciliter la participation productive des jeunes à la vie économique.

**94,9 % des personnes âgées de 15 à 24 ans et 96 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont employées dans le secteur informel.**

Libérer le secteur informel dans la ZLECA, Amadou Sow (PNUD) dans The Futures Report : MAKING THE AfCFTA WORK, p95/96, AfCFTA Secretariat, consulté le 14/05/2023 sur [https://au.int/sites/default/files/documents/39689-doc-ss\\_afcftafuturereport.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/39689-doc-ss_afcftafuturereport.pdf)

"La jeunesse africaine est confrontée à de nombreux défis différents et uniques, parmi lesquels le chômage et le manque d'éducation sont les plus graves.

Harzenberg & Erasmus, TRALAC, consulté le 14/05/2023 à l'adresse <https://www.tralac.org/blog/article/15667-women-in-trade-in-the-afcfta-what-the-protocol-provide.html>

**LRS** Labour  
Research  
Service



# Dialogue social

"...le récit de ce rapport sur l'avenir peut sembler suggérer que la responsabilité de l'AfCFTA repose sur un duopole de gouvernements et d'entreprises privées. Cependant, la **mise en œuvre de l'ALEAC va au-delà de ces parties prenantes et inclut la société civile, les travailleurs, les étudiants, les communautés et d'autres acteurs.**

Il est important de noter que les **communautés économiques régionales sont les éléments constitutifs** du marché continental, comme le stipule l'accord de l'AfCFTA. Cette publication a mis en évidence leur rôle dans la coordination des initiatives, les chaînes de valeur régionales et l'étalonnage des initiatives réussies de facilitation des échanges, qui devraient être mises à profit".



**LRS** Labour  
Research  
Service

# Un rôle pour le mouvement syndical à l'avenir

"Enfin, certains secteurs, chaînes de valeur et entreprises seront nécessairement **impactés négativement** par les changements attendus de la mise en œuvre de l'accord, notamment l'émergence d'entreprises et de nouveaux modèles d'affaires, la numérisation, l'augmentation des niveaux de production industrielle et la croissance économique axée sur les services. Pour d'autres, l'AfCFTA pourrait ne pas porter ses fruits immédiatement. L'euphorie, l'ambition et les attentes doivent être complétées par un **suivi attentif et minutieux des résultats, ainsi que par des analyses et des interventions de la part des gouvernements, des investisseurs, des entreprises et de**

toutes les autres parties prenantes.

# "Les deux tiers des négociations devraient se dérouler à domicile.

Faizel Ismail, ancien ambassadeur de l'OMC pour l'Afrique du Sud

Si nous ne pouvons pas influencer notre gouvernement national, alors nous avons gaspillé notre principale opportunité d'influence.

- Exiger des mécanismes de dialogue social. Le négociateur commercial le plus efficace comprend l'économie politique dans son pays et dans les autres États membres. Le négociateur commercial le plus efficace
- Articuler les préoccupations du secteur
- Assumer le rôle de suivi et d'évaluation

- Développer nos propres compétences pour s'engager
- Construire des alliances pour avoir de l'influence